

GAZA. 2 ANS APRÈS, UN CONSTAT INSOUTENABLE

Neuchâtel, le 8 octobre 2025

Deux années se sont écoulées depuis le début de l'offensive militaire contre Gaza en octobre 2023. Deux années de destructions massives, de souffrances humaines et de violations répétées du droit international humanitaire. **Deux années durant lesquelles les équipes de Médecins du Monde, présentes sur le terrain, ont été les témoins de l'ampleur de la catastrophe humanitaire. Déplacées, meurtries, elles continuent à travailler dans des conditions inhumaines.**

Depuis deux ans, les bombardements et les offensives réalisés par les autorités militaires israéliennes ont anéanti la bande de Gaza, provoquant des déplacements massifs, une dévastation généralisée et un traumatisme profond pour une population civile prise au piège. Les témoignages de nos équipes, soutenus par des vidéos recueillies depuis Gaza, corroborent les conclusions de la Commission d'enquête des Nations unies : un génocide est en cours.

Un génocide reconnu, une responsabilité internationale

Nous rappelons avec force que les États ont l'obligation, en vertu du droit international et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, d'agir sans délai. Les États membres doivent mettre en œuvre les mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de justice, en se conformant à l'avis consultatif du 19 juillet 2024 et en appliquant la résolution ES-10/24 de l'Assemblée générale des Nations unies.

Ces obligations impliquent :

- **l'arrêt immédiat des hostilités,**
- **la fin des déplacements forcés,**
- **la levée des restrictions sur l'acheminement de l'aide humanitaire,**
- **la fin de l'occupation israélienne illégale à Gaza, ainsi qu'en Cisjordanie, Jérusalem-Est incluse,**

Médecins du Monde condamne toutes les attaques contre les civils. Les hôpitaux, les infrastructures de santé et le personnel médical bénéficient d'une protection spéciale, en vertu du droit international humanitaire. Les dommages infligés par les forces israéliennes aux

infrastructures sanitaires vitales atteignent une ampleur sans précédent à Gaza et constituent une violation flagrante et répétée des normes internationales.

Médecins du Monde appelle les États ayant une influence sur les autorités israéliennes à respecter leurs obligations en droit international et à intervenir d'urgence pour arrêter le génocide à Gaza.

Une famine déclarée

Le 22 août dernier, le Comité de classification intégré de la sécurité alimentaire (IPC) a officiellement déclaré une famine à Gaza. Chaque jour, nos équipes constatent des enfants souffrant de malnutrition aiguë et des familles privées de soins et de nourriture.

Ce dont la population de Gaza a besoin de toute urgence, ce ne sont pas des promesses mais :

- **un cessez-le-feu immédiat et durable,**
- **un accès humanitaire total, sûr et sans entrave dans l'ensemble de la bande de Gaza.**
- **des actions concrètes des États pour mettre fin à la famine et protéger la population.**

À l'occasion des 2 ans de commémoration du conflit à Gaza, Médecins du Monde réaffirme son engagement aux côtés de ses équipes et de la population civile à Gaza. Médecins du Monde appelle nos autorités ainsi que la communauté internationale à assumer pleinement leurs responsabilités. L'inaction n'est plus une option : protéger des vies est une obligation urgente et impérative.

RENDEZ-VOUS À BERNE, PLACE FÉDÉRALE, 8 OCTOBRE, 10H45

Avec plusieurs ONG, ce 8 octobre, les collaborateur·rice·s. de Médecins du Monde en Suisse sont présent.e.s à Berne, pour appeler, une nouvelle fois nos autorités à agir.

Contact

Antoine Morata

Responsable communication et médias

078 854 32 65

antoine.morata@medecinsdumonde.ch

www.medecinsdumonde.ch